

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

DELIBERATION N°2020.00103

TRANSFERT D'ŒUVRES D'ART MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 février 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 47

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 51

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,

M. Hervé REYNAUD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,

M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Yves MORAND, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

Le 25 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

19 12-142-24620770-20200214-0202001030

DATE D'APPHICACIION : 25 février 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 FEVRIER 2020

TRANSFERT D'ŒUVRES D'ART MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Dans le cadre de la politique d'enrichissement des collections du Musée d'art moderne et contemporain, il est proposé au Bureau de se prononcer sur le transfert de propriété de deux biens des collections nationales au profit de Saint-Etienne Métropole.

Vu les conditions du don à l'Etat de ces œuvres par l'artiste Tamara de LEMPICKA (1898-1980), pour dépôt au Musée d'Art Moderne de la Ville de Saint-Etienne en 1976, et après avis favorable du Haut conseil des musées de France en sa séance du 2 juillet 2019, le Ministre de la culture, par arrêté du 19 août 2019, a décidé de transférer à Saint-Etienne Métropole pour affectation aux collections publiques du Musée, la propriété des œuvres suivantes :

"La femme au chapeau", 1952 - huile sur toile - 91,7 x 61,5 cm

"Nature morte aux œufs", 1941- huile sur bois - 60,5 x 55 cm.

L'inscription de ces œuvres à l'inventaire des collections du Musée d'art moderne et contemporain en 2020 vient souligner la place du Musée de la métropole dans les collections publiques et l'importance de ce dépôt dès 1976.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le transfert des deux œuvres énumérées ci-dessus ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document concernant ce dossier.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU